



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

COPIE

Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection
des populations

Gap, le 17 juillet 2018

Affaire suivie par : Serge CAVALLI
Téléphone : 04.92.22 22 43
Courriel : ddcsp@hautes-alpes.gouv.fr

Objet : BOP 104, année 2018 – Versement de crédits complémentaires

Monsieur le Président,

Au regard du rôle unique que joue votre association en matière d'intégration dans le département, la Préfète des Hautes-Alpes a été officiellement informée par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Étrangers et de la Nationalité (DAAEN) du ministère de l'Intérieur que votre association serait prochainement destinataire d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 000 euros, correspondant à une année de mise en œuvre de votre projet MAPEmonde.

Le versement de la subvention interviendra dans les meilleurs délais, dès que l'enveloppe de crédits sera déléguée au service gestionnaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur départemental adjoint

Serge CAVALLI



Monsieur le Président
Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais
35, rue Pasteur
05100 BRIANÇON